

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Haut-Ogooué/Axe Alanga-Aboumi : bientôt la fin du calvaire

LES travaux qui étaient arrêtés depuis six mois ont repris. Désormais le chantier avance à un rythme satisfaisant.

N. O.
Franceville/Gabon

ARRÊTES depuis six mois, les travaux de réfection de la route Alanga-Aboumi, dans la province du Haut-Ogooué, ont repris, il y a quelques semaines. À la grande satisfaction des usagers de cet axe long de 65 km, où les déplacements des populations et l'évacuation des produits vivriers étaient plus que difficiles depuis plusieurs années. Lancés le 2 novembre 2019,

ces travaux portent sur le reprofilage, le rechargement de la voie ; ainsi que l'aménagement des canalisations des eaux de ruissellement. Les engins de la société SAMA BTP et les ouvriers sont à pied d'œuvre pour livrer les travaux dans les délais requis. Mais la pandémie à coronavirus a un peu compliqué l'évolution normale du chantier, pour avoir causé quelques difficultés quant au paiement de la 2e tranche des financements.

Récemment, le député du siège unique de Bayi-Brikolo (Aboumi), Jean-Bosco Ndjounga, à la tête d'une délégation de plusieurs cadres dudit département, a effectué dernièrement une visite sur le terrain. Histoire de s'assurer de l'évolution dudit chantier. "Nous constatons



Les travaux ont bel et bien repris sur l'axe Alanga-Aboumi.

que la société a repris les travaux. Ils nous ont rassurés que ceux-ci avancent normalement", a indiqué le parlementaire. Occasion également pour le député et les siens de remercier le président

de la République, Ali Bongo Ondimba, ainsi que son gouvernement, pour avoir permis de dégager les fonds nécessaires à la reprise de ces travaux arrêtés au PK 39 (après le village Moyol).

Pour sa part, Dialo Dramane, le chef de chantier, s'est montré rassurant en annonçant: "Nous avons reçu le financement, et d'ici deux mois, nous allons terminer le tronçon restant."

Port-Gentil : que de sachets plastiques sur la voie publique !



Trop de sachets plastiques aux abords des routes. L'INTERDICTION, depuis le 1er juillet 2010, de l'usage et de la vente des sachets plastiques non biodégradables semble ne pas atteindre le résultat escompté.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

LA mer, les ouvrages d'assainissement, les abords des voiries urbaines, etc., s'inondent de plus en plus de sachets plastiques. Ternissant ainsi l'environnement et l'image d'une cité pour laquelle les autorités se battent au quotidien à l'effet de la rendre davantage

coquette. L'interdiction depuis le 1er juillet 2010, de l'usage et de la vente des sachets plastiques non biodégradables est, à ce qui semble, peu suivi d'effet. La sensibilisation faite autour de la problématique n'aura pas réussi à tordre le cou au mauvais comportement de certains concitoyens, moins enclins à observer les règles élémentaires d'hygiène. Gabon propre service,

en charge de la collecte des ordures ménagères, n'est pas non plus exempt de reproche. Il n'est pas rare de voir jonché de détritus, le trajet qu'il emprunte pour transférer ses bacs vers la décharge de Ntchengué. La saleté ainsi répandue, bien entendu, est constituée des bouteilles en plastique, entre autres déchets. Le ministère de tutelle avait, il y a quelques années, à l'occasion de la semaine nationale de l'environnement, organisé un séminaire sous le thème "Luttons contre la pollution plastique à usage unique". Le conclave avait accouché des mesures fortes en vue d'atténuer et gérer ce phénomène dans notre pays, au nombre desquelles "la conception et la mise en œuvre d'une fiscalité écologique".

Dans la cité de l'or noir, la résurgence des sachets plastiques déteint incontestablement sur la beauté de la ville, fragilisant la bataille engagée par l'Hôtel de ville contre l'insalubrité. En attendant la construction d'une unité de traitement de ces sachets plastiques, peut-être y a-t-il lieu d'envisager des mécanismes pour mettre un terme au phénomène.

Bac 2020 : plus de 39% d'admis au premier tour à Koula-Moutou



Ici, les membres du jury.

Sedrique KEKA MAVENDJI
Koula-Moutou/Gabon

LES résultats du premier tour du baccalauréat session 2020, à Koula-Moutou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo, sont appréciables. En effet, les statistiques rendues publiques par le président du jury, Ralph Bikanga, le 2 septembre dernier dans l'enceinte du lycée public Jean Stanislas Migolet, font état d'une légère hausse par rapport à l'année précédente. Sur les 711 candidats, toutes séries confondues, qui ont

pris part à cet examen national organisé dans un contexte particulier dominé par la pandémie à coronavirus, 279 ont eu leur bac au premier tour. Soit 39,24% de réussite. 341 candidats ont également été déclarés admissibles (47,96%), et 91 ajournés.

On note plus d'admis au premier tour dans la série A1. Soit 127 sur les 263 candidats présentés. La même série a enregistré 112 admissibles et 24 ajournés. La série B, avec 352 candidats, occupe la deuxième marche du podium avec 99 admis d'office et 187 admissibles pour 66 recalés. Viennent ensuite la série C avec 23 admis, 7 admissibles et 4 échoués et la série D avec 26 admis d'office, 33 admissibles et 3 recalés. Des résultats du premier tour que le président du jury, Ralph Bikanga, trouve satisfaisants. En attendant ceux du second tour.